

Quelques notions de base

Intégration

terme d'origine mathématique

l'intégration est un processus par lequel des entités différentes construisent un nouvel ensemble respectant certaines singularités : « unir dans la diversité »

La France pays d'immigration depuis le milieu du XIX siècle

– **vagues successives qui sont entrées dans la communauté de citoyens (millions d'immigrés dont majorité avec acquisition de la nationalité)**

Le creuset français

– **la nation unitaire dans son architecture et son projet politique, mais composite dans sa réalité sociale et culturelle a intégré un apport constant d'étrangers.**

– **La méthode républicaine a pendant des décennies favorisé la promotion sociale de plusieurs générations d'immigrés mais non sans conflits ni contradictions**

– **la diversité culturelle s'est donc développée non par le lobbying communautaire, mais par la citoyenneté**

– **près d'un français sur trois aurait un de ses grands parents étranger.**

L'ethnicisation contre l'intégration

– **contrairement aux politiques de minorités ethniques qui prévalent dans de nombreux pays européens, la politique d'intégration en France repose sur la citoyenneté individuelle.**

– **Depuis les années 1990, nous assistons à une forme d'ethnicisation qui nuit à l'intégration. Elle est renforcée par les difficultés de logement et de chômage (renforcement de la ségrégation sociale et spatiale)**

– **cette ethnicisation et les crises sociales ont renforcé les discriminations et font obstacle à l'accès à la participation active dans**

la vie sociale et citoyenne

– Le sentiment d'humiliation et de victimisation a accompagné les échecs de l'intégration.

Les piliers de l'intégration

les politiques publiques de l'intégration reposent sur 5 piliers

- politiques compensatoires des inégalités
- mesures incitatives pour les plus démunis
- luttes contre les discriminations
- politiques de participation à la vie de la Cité (aide aux associations)
- Accès à la citoyenneté/nationalité

La conception de l'intégration fondée sur le contrat social signifie que les autorités publiques raisonnent non pas en termes de catégories de population mais en terme de situations sans assignation identitaire.

Débat

l'intégration c'est la capacité d'une collectivité à assurer sa cohésion en réunissant les éléments différents qui la compose autour de valeurs et de normes communes, en donnant ainsi les moyens à chacun de prendre sa place dans la société et d'être un acteur à part entière. Cette définition ouvre des perspectives de reconnaissance, par notre société, des spécificités et des différences, pour autant que les règles d'intérêt général soient respectés par tous. Elle permet le respect des cultures d'origine et un enrichissement réciproque tout en recherchant, en permanence, la cohésion

Culture(s)

« La culture est un ensemble lié de manière de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en collectivité particulière et

distinctes » in Introduction à la socio générale, Puf

Mais la culture n'est pas une entité stable caractérisée par des traits fixes que partageraient tous les membres d'un groupe et qui conditionneraient leurs comportements.

En France comme ailleurs , l culture se compose à la fois de culture spécifiques et diverses.

– Cultures générationnelles : il y a toujours eu des cultures générationnelles, elles seraient plus marquées aujourd'hui, . Des tranches d'âges fonctionnant comme des communautés avec leurs rites, croyances , valeurs et tabous.

-Cultures professionnelles : pratiques professionnelles avec des marques distinctes, appartenances , solidarités, éléments de différenciations... ex culture du monde médical, du monde juridique, culture ouvrière, paysanne....

Cultures régionales

- l'existence et la vivacité de cultures régionales n'ont jamais été aussi fortes (revendications pour préserver l'identité locale...)

Cultures étrangères

-les cultures venues d'ailleurs peuvent avoir d'autres racines historiques que la culture nationale et se manifestent par d'autres habitudes, souvent d'autres croyances.

Mélanges culturels/ métissages

– Ces diverses cultures co-existent et peuvent être coprésentes à l'intérieur d'une même personnalité. Chacun d'entre nous s'inscrit dans plusieurs appartenances. Cette multiplicité compose l'identité.

– Il n'existe aucune culture « pure », toute culture est un mélange, un métissage élaboré au fil des siècles qui, peu à peu, a conquis son originalité, sa définition, ses spécificités.

Identité altérité

– « Soi et Autrui, identité et différence. D'une part, être conscient de soi, se saisir comme un Je, un sujet, privilège exclusivement humain. D'autre part, autrui, le différent, ce qui m'est étranger, un moi qui n'est pas moi et qui se prétend toutefois mon semblable, mon alter ego.

-La reconnaissance de ce qu'il est, par lui-même ou par les autres. Subjective, elle englobe des notions comme la conscience de soi et la représentation de soi»

Identité sociale

-Plus « objective », elle englobe tout ce qui permet d'identifier le sujet de l'extérieur et qui se réfère aux statuts que le sujet partage avec les autres membres de ses différents groupes d'appartenance (sexe, genre, âge, métier...).

Communauté et communautarisme

La communauté

– Terme générique, ce qui est commun à plusieurs personnes (opinions, d'intérêts, de sentiments..)

– un ensemble de personnes vivant en collectivité ou formant une association d'ordre politique, économique ou culturel (ex communauté religieuse, nationale, culturelle, sportive....)

– l'existence de communautés n'implique pas forcément le communautarisme, elles peuvent se vivre comme des lieux de

solidarité, de partage, de rencontre allant à l'encontre de l'isolement et remédiant aux effets des ruptures et de l'éloignement.

Le communautarisme

- **il transforme les communautés en porteuse de projets sociaux et politiques fondés sur une appartenance exclusive.**
- **Il gomme ainsi la pluralité des individus et des groupes qui composent les communautés et favorise des identités fermées.**
- **Il confère à la communauté une valeur plus importante qu'à l'individu, avec une tendance de repli sur le groupe.**
- **Le repli identitaire s'accompagne d'un contrôle des opinions et des comportements des membres de la communauté contraints à une obligation d'appartenance, d'obéissance et de conformité.**
- **Si le modèle de la citoyenneté démocratique va à l'encontre du communautarisme, il reconnaît en revanche l'existence des communautés et leur droit d'exister et de se développer en toute liberté.**

Interculturalité

« réduire l'autre à soi en niant sa spécificité, au nom d'une universalité homogénéisante, n'est pas plus pertinent que de l'enfermer dans une distinction définitive et insurmontable en vertu du respect absolu de son identité propre. Reste la troisième voie, celle de l'intégration qui articule l'adhésion du nouvel arrivant aux valeurs de la société d'accueil et les efforts de cette dernière pour tenir compte de ses attaches antérieures. Et c'est là qu'intervient la notion d'interculturalité qui préconise de créer des espaces de dialogue et de rencontre où pourront se développer les échanges nécessaires à une

meilleure compréhension mutuelle »in Pour une approche interculturelle en travail social Margalit Cohen-Emerique

La démarche interculturelle

-L'Adric inscrit l'objectif des pratiques interculturelles dans une perspective de développement de la citoyenneté démocratique.

-Elle dépasse une vision étroite de l'interculturalité qui serait réduite aux relations entre une population majoritaire et les seules familles émigrées.

-Cette approche doit permettre d'éviter les représentations globalisantes des populations étrangères et migrantes pour

envisager la diversité culturelle qui s'exprime au sein même de ces populations. Il s'agit d'analyser des situations avec toutes leurs variantes et non de traiter de publics cible.

cette démarche interculturelle permet au final d'intervenir et d'agir en évitant les deux écueils :

-l'assimilationniste, tentation d'utiliser les principes universels pour nier les particularités des situations des personnes accueillies, projection de sa propre vision personnelle ou institutionnelle , sans lui laisser une place d'acteur de sa propre intégration.

-La culturalisme qui se base sur une perception homogène des étrangers selon leur appartenance culturelle ou cultuelle. Et donc omettre la singularité des personnes rencontrées et leur parcours.

Ces deux perceptions se rejoignent pour omettre les singularités des individus et font écran à la communication avec eux.